



Ville de Bernay
Délibération : 11
Conseil du 30 juin 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20210702-DELCM21-CP-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2021

Affichage : 02/07/2021

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 30 JUIN 2021 -

Délibération n° 62-2021

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

L'an deux-mille-vingt-et-un, le trente juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Camille DAEL, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Claudine HEUDE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Gérard LEMERCIER à Julien LEFEVRE, Sara FERAUD à Claudine HEUDE, Mickaël PEREIRA à Thierry JOSSÉ, Louis CHOAIN à Marie-Lyne VAGNER, Céline MENANT à Guillaume WIENER, Sandrine BOZEC à Ulrich SCHLUMBERGER.

Absents : Valérie BRANLOT, Nathalie PERRET, Pascal DIDTSCH (a quitté la salle avant la lecture de cette délibération pour prévenir tout conflit d'intérêt).

Date de la convocation : 24 juin 2021.

Pierre BIBET est nommé secrétaire de séance.

Objet :
**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES**

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Dans le cadre de la politique municipale de soutien à la vie associative, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations locales contribuant à l'animation, à la cohésion sociale ou à la promotion de la santé sur le territoire de la Ville de Bernay.

Pour atténuer les effets de la crise sanitaire de 2020, la Collectivité avait décidé l'an dernier d'allouer les mêmes sommes de subventions de fonctionnement à ces associations malgré l'arrêt de leurs activités.

Cette année les subventions ont été revues à la baisse puisqu'une grande partie des activités des associations n'ayant, pour la seconde année consécutive, pas repris ou uniquement

partiellement, elles peuvent continuer à fonctionner avec le report des budgets de 2020 restés constants malgré l'absence d'activité.

Seules les associations sociales qui ont participé à l'effort durant la période de confinement ou les associations qui ont des salariés ont vu leur subvention maintenue ou peu baissée.

Il est proposé d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations non sportives, pour l'année 2021, conformément à l'annexe 1.

DÉLIBÉRATION :

VU l'avis favorable de la commission « Action sociale, médico-sociale et solidaire » qui s'est réunie le 29 juin 2021.

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITÉ :

(Abstention : Antonin PLANCHETTE)

- **D'ATTRIBUER** les subventions de fonctionnement proposées en annexe 1.
- **D'IMPUTER** les sommes correspondantes sur le budget « Vie associative » au chapitre 65 article 6574.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 01/07/2021,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



ANNEXE 1 : Attribution des subventions aux association non sportives

| ASSOCIATIONS NON SPORTIVES | Propositions 2021 |
|---|------------------------------|
| AFREJADA | 300.00 € |
| ALCOOL ASSISTANCE | 700.00 € |
| AMAP LES PANIERS DE BERNAY | 250.00 € |
| AMICALE LAÏQUE LE TEMPS DES CERISES | 300.00 € |
| APE DU GROUPE SCOLAIRE BOURG LE COMTE | 120.00 € |
| APE DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN | 120.00 € |
| AQBL | 500.00 € |
| ASS RÉHABILITATION DU PETIT PATRIMOINE | 250.00 € |
| ASSOCIATION DONNEURS DE SANG BENEVOLES | 300.00 € |
| AU PASSE TEMPS BERNAYEN | 500.00 € |
| BERNAY BURKINA FASO | 400.00 € |
| BIBLIOTHÈQUE ET SONOTHEQUE 2000 | 250.00 € |
| BLEU BANANE | 1 200.00 € |
| CERCLE PHILATÉLIQUE ET TTES COLLECTIONS | 100.00 € |
| CHORALE LA CHARENTONNE | 500.00 € |
| CHSV - COLLECTIF HABITANTS STADE ET VOISINS | 250.00 € |
| COMITÉ DE JUMELAGE | 1 000.00 € |
| COMITÉ ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS | 100.00 € |
| CROIX ROUGE FRANCAISE | 1 425.00 € |
| DÉCLIC | 400.00 € |
| LA CHORALE DE L'ONCLE CÉLESTIN | 200.00 € |
| LA REINE DES PRES BAINANTS | 200.00 € |
| L'ÉGLANTINE | 300.00 € |
| LES AMIS DE BERNAY | 275.00 € |
| LES RESTAURANTS DU COEUR | 1 200.00 € |
| LES VIEUX VOLANTS BERNAYENS | 350.00 € |
| LIBRAIRIE ASSOCIATIVE LE ROUGE ET LE NOIR | 150.00 € |
| MLCC-EO | 200.00 € |
| PHOTO CLUB DE BERNAY | 500.00 € |
| SECOURS CATHOLIQUE | 400.00 € |
| SECOURS POPULAIRE | 1120.00 € |
| SOPHROLOGIE ATOUT BIEN ETRE | 100.00 € |
| UNC - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS | 300.00 € |
| UNIS MALGRE TOUT | 300.00 € |